qui sera donné un soir, 31 décembre, à huit heures, ainsi que vendredi, 1er janvier 1907, un matinée à quatre heures et un soirée à huit heures. Prix des places: Fauteuils, 1 fr.; parquets, 0 fr. 50; galeries, 0 fr. 30. Dès maintenant pour les enfants sans fauteuils et aux parquets.

TOURCOING. — *Théâtre municipal.* — Dimanche après-midi, la troupe du théâtre de Lille, sous la direction de M. Vigeler, a interprété *Boccace*, opérette en trois actes, de MM. Chivot et Duru, musique de Suppé. La salle a retrouvé un grand succès.

Les principaux rôles ont été tenus par MM. Bédiat (Trentolo), Sorelin (Lélio), Fontenel (Orlando), Sergel (Pandolf), Mmes Sherckmans (Boccace), Avérac (Béatrice) et Mlle Péronelle.

La salle de théâtre de la place Leverrier était comble et les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux interprètes.

Le spectacle a commencé par le *Chambriè*, vaudeville en un acte de Fordyce et Mates, MM. Perimel (le soldat) et Boujer (le caporal), ont recueilli de chaleureux applaudissements. La représentation a pris fin à six heures et quart. Dimanche prochain, *La Favorite*.

HIPPODROME THÉATRE DE ROUBAIX Du samedi 29 décembre au jeudi 3 janvier. Tous les soirs à 8 h. 1/2. Matinées à 2 h. 1/2. Le dimanche, lundi, mardi et jeudi 30 et 31 décembre, 1er et 3 janvier, Spectacle sans précédent. Consulter les affiches. Prix des places: Fauteuils, 3 fr. Stalles, 2 fr. 50. Fauteuils, 2 fr. 1re galeries, 1 fr. 25. 2e galeries, 0 fr. 50. — Location chez M. Jubé Hertog, rue de la Gare. 16786

THÉATRE DES VARIÉTÉS Roubaix. Rue Lacroix. Samedi 29, dimanche 30, lundi 31, mardi 1er janvier, à 8 h. du soir. Dimanche 30 et mardi 1er à 4 heures, en matinée. CINÉMATOGRAPHE. 4000 mètres de vues. 3 h. de spectacle. Dernières nouveautés parues. Fauteuils: 1 fr.; parquet: 0.50; galeries: 0.30. Enfants 1/2 place aux fauteuils et parquets. — La salle sera soigneusement chauffée. 16751

SALLE DOMINIQUE Roubaix, rue de l'Alouette, 60. Mardi, 1er janvier 1907 — Bal masqué. Cavalier, 1 fr.; dame, 0 fr. 50. On trouvera masques et costumes dans l'établissement. 16940

L'INSTALLATION

M. L'ABBE CH. DUFLO

curé de Saint-Piat, à Roncq

Hier, dimanche, a eu lieu l'installation solennelle de M. l'abbé Charles Duflo, curé de la paroisse Saint-Piat, à Roncq. Le prêtre a été, de la part de ses paroissiens,

M. DUFLOT

Nouveau curé de Saint-Piat, à Roncq

l'objet d'une réception à la fois enthousiaste et sympathique.

La rue de Lille, depuis l'église, jusqu'à la gare, avait été magnifiquement décorée, malgré le peu de ressources que la saison pouvait fournir aux habitants. La verdure faisait défaut, assurément, mais elle avait été remplacée par de gracieuses guirlandes en papier, qui, faisées d'une suite de menus drapeaux multicolores, produisait un excellent effet. On eut dit une véritable voûte. De chaque côté de la route, des mâts, surmontés d'oriflammes, avaient été plantés, et à certains endroits, de magnifiques fausses portes d'un très grand caractère avaient été dressées. Toutes portaient des inscriptions de circonstance: « Soyez béni parmi nous » « Honneur au nouveau Pasteur » « Que Dieu bénisse votre ministère ».

Sur la Maison des Œuvres, une gracieuse décoration détachait cette phrase: « Les pauvres seront ma part choisie ». A toutes les fenêtres, sans aucune exception, flottaient les couleurs nationales et pontificales.

Vu en face de l'église, vers la gare, le spectacle était féerique, malgré le temps gris et maussade.

Malgré le froid très vif, bien avant l'heure fixée, une foule nombreuse attendait à la gare. Bientôt les sociétés et les diverses confréries s'y rendirent une à une dans une animation extraordinaire ne tarda pas à régner dans le quartier.

Un groupe de cavaliers s'est porté, vers deux heures et demie, à la rencontre du nouveau curé, jusqu'au Pied-de-Bœuf, et là, l'un des jeunes gens, au nom de ses camarades, a souhaité la bienvenue à M. l'abbé Duflo.

Il est un peu plus de trois heures, quand M. le curé et son escorte arrivent à la gare. Le nouveau pasteur est en voiture avec ses deux frères, MM. les abbés Omer Duflo, curé de Petit-Ronchin et Emile Duflo, curé de Haucourt, et de M. l'abbé Gruson, pro-doyen de Notre-Dame de Tourcoing, qui doit procéder à l'installation canonique.

M. l'abbé Duflo, descend de voiture et M. Gustave Lemoutre maire, s'approchant de lui, lui souhaite la bienvenue.

M. le curé répond:

« Monsieur le Maire, je vous remercie du plus profond de mon cœur, de vos aimables paroles. Mais vous avez présumé beaucoup de choses pour l'avenir. Je ne puis que vous assurer de mon parfait dévouement et de mon zèle. »

M. Carpentier, présent à la réception, prononce également, à l'adresse du nouveau curé, une courte allocution. « Vos paroissiens, dit-il, m'ont fait de vous, plus d'une énthousiaste, et les paroles suivantes qu'ils m'ont dites les résument tous: « C'est un curé idéal! »

Les personnes qui entendent le sympathique député, l'acclament.

M. Pierre Delahousse, président de la Jeunesse Catholique, parle ensuite au nom de ce groupe, puis un élève de l'école libre de garçons, Arthur Vandenberghe, se fait l'interprète de son petit cénacle.

M. le curé se rend alors à l'établissement de M. Lucien Delahousse, où, dans un salon d'honneur, aménagé à cet effet, il revêt les habits sacerdotaux. Le fils de M. Lucien Delahousse et une petite fille, Louise Vandenberghe, récitent un compliment, puis le cortège se met en route vers l'église dans l'ordre suivant:

Groupe de cavaliers, le suisse et la croix, les garçons de l'école libre, le patronage, l'école de filles, la société Saint-Roch, les Anciens militaires, les pompiers, la société de secours mutuels, les Mélomanes, le Tiers-Ordre des femmes et les dames de la conférence, les enfants de Marie, et l'école dominicale, la confrérie du Saint-Sacrement, le Tiers-Ordre des hommes et les maîtrises de la conférence des hommes, le clergé catholique Saint-Louis, la musique municipale, les chantres, un groupe d'enfants de chœur; puis un nombreux clergé parmi lequel nous remarquons: MM. les abbés Lecomte, supérieur du collège de Tourcoing, Leroux, curé de Lannelles, Telliez, curé de Bousbecque, Leman, curé du Blanc-Four, Gavelle, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, à Tourcoing, Bernard, missionnaire apostolique, Marcil et Vanthuyne, anciens vicaires de Roncq, les vicaires des paroisses voisines et des professeurs du collège de Tourcoing. M. l'abbé Duflo, accompagné de M. l'abbé Gruson et de ces deux frères. La Jeunesse catholique, qui forme la haie autour du nouveau curé, le Conseil de fabrique, le Conseil municipal, avec à sa tête M. Lemoutre, maire et ses deux adjoints; MM. Groussau, député, Barrois, conseiller général, Sion, conseiller d'arrondissement; la Commission administrative de l'hospice et la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance. La foule suivait.

Le cortège, ainsi composé, suit la rue de Lille, entre deux haies compactes de curieux, massés sur les trottoirs. Tous saluent à son passage le nouveau curé. Les chantres font entendre le psaume du *Benedictus*.

Sur le seuil de l'église, M. Eugène Duprez, ancien président du Conseil de fabrique, au nom de tous les paroissiens, souhaite la bienvenue à M. l'abbé Duflo, et lui offre l'assurance de leur respectueuse vénération et de leur inaltérable fidélité.

En terminant, M. Duprez souhaite au nouveau curé, un ministère heureux et fécond, puis il remet les clefs de l'église.

Le cortège fait son entrée. Pour la circonstance, l'église a été décorée avec goût par les soins de M. J. Duprez, tapissier à Tourcoing. La chaire et le confessionnal de M. le Curé sont ornés de tentures de peluche grenat, rehaussées de crépines d'or.

Cependant que la maîtrise interprète le *Veni Creator*, M. le Curé se dirige vers le maître-autel où, agenouillé, il prononce sa profession de foi. Après quoi, M. l'abbé Gruson, pro-doyen, monte en chaire pour prononcer l'allocution de circonstance:

Allocution de M. le Pro-doyen

M. l'abbé Gruson rappelle qu'il y a quinze jours, l'église était comble comme aujourd'hui pour l'éloge funèbre du si digne prêtre que fut M. Allard. Celui qui vient pour le remplacer est mon meilleur ami, dit M. le pro-doyen, et parce que je le connais, je puis vous dire d'avoir confiance en lui et de bénir la Providence qui vous l'envoie. M. l'abbé Duflo sera à Roncq, le docteur de la foi, Pasteur, le guide, le père de tous.

L'orateur fait ensuite allusion à la difficulté des temps présents et rend hommage à la vaillance de M. Grousseau qui soutient les bons combats de la *foi*, ainsi qu'à M. Barrois. Le pro-doyen trace ensuite la ligne de conduite réciproque du curé et de ses paroissiens. Il engage les catholiques à l'action et à la charité sociales. « C'est ainsi que l'on va vers la fraternité chrétienne ». Votre pasteur vous y aidera car partout où il a passé, il s'est occupé des pauvres et des ouvriers et sa bonté est connue. L'orateur termine en souhaitant à M. l'abbé Duflo un fécond apostolat et en assurant les paroissiens qu'il fera de Saint Paul la meilleure paroisse de l'excellent décanat de Notre-Dame.

Réponse de M. le curé

M. l'abbé Duflo se dit très ému de l'accueil sympathique et remercie ses nouveaux paroissiens. Il remercie M. le pro-doyen de lui avoir indiqué le devoir, sa vie est un bel exemple à suivre. Il souhaite que l'administration diocésaine permette aux vicaires de rester près de lui assez longtemps. Il a un mot d'éloge pour MM. Grousseau, Barrois, Sion, M. le Maire, M. Duprez, président du Conseil de Fabrique, et les diverses sociétés.

Il assure qu'il se donnera avec tout son cœur et son dévouement à ses nouveaux paroissiens. Il leur souhaite la paix, parce qu'il désire qu'il n'y ait à Saint-Piat qu'une famille dont il sera le père, désireux qu'il est de prendre part à toutes les joies et à toutes les douleurs, à la douleur surtout. Je m'efforcerai, dit M. Duflo, d'être la force et le conseil des pauvres et des ouvriers. Il espère en échange obtenir la confiance de ses paroissiens. Il termine en souhaitant un livre complet à la belle page qui lui sert de préface.

Un salut a suivi, après quoi les sociétés ont mené M. le Curé au presbytère où M. l'abbé Duflo a reçu les autorités et les représentants des sociétés et confréries.

— x —

Voici quelques notes biographiques sur le nouveau pasteur.

M. l'abbé Duflo est né en 1866, à Verlinghem. Après d'excellentes études au petit, puis au grand séminaire de Cambrai, il fut ordonné prêtre le 29 juin 1895 et nommé professeur au Collège de Bailleul; en 1897, il entra dans le ministère paroissial comme vicaire à Merville; M. Duflo fut ensuite transféré à Notre-Dame de Rives en 1889, puis nommé vicaire à Bousbecque en 1894 et, enfin, chapelain de l'église de la Bleuze-Borne, à Anzin, en 1897.

Le digne ecclésiastique, par son zèle et son dévouement, attira bientôt sur lui l'attention de l'autorité diocésaine et, en 1906, on lui confiait la délicate mission de diriger la paroisse ouvrière de Thumesnil.

Dans toutes les paroisses où M. l'abbé Duflo a exercé son sacerdoce, il a laissé d'excellents souvenirs et d'unanimes regrets. Nous avons dit récemment l'œuvre accomplie à Thumesnil, où il a fondé notamment l'œuvre des Jardins ouvriers, et une société de secours mutuels.

La population de Roncq ne pouvait souhaiter prêtre plus digne et plus actif.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, dimanche, 30 décembre 1906.
9 heures soir, 4° au-dessous de zéro, 757, variable.

Lundi, 31 décembre 1906.
Minimi, 4° 1/2 au-dessous de zéro, 757, variable.
9 heures matin, 3° au-dessous de zéro, 757, variable.

NOUVELLES MILITAIRES. — Tableau d'avancement. — Infanterie. — Sont inscrits pour le grade de colonel: n° 15, Ingres, du 43e; n° 40, Schwartz, du 32e; n° 56, Tocanne, du 137e; pour le grade de lieutenant-colonel: n° 40, De Cadoyac, du 137e; n° 47, De Marolles, du 96e; n° 54, Jean-Pierre, du 84e; n° 58, Berthelot, du 13e.

Cavalerie. — Est inscrit pour le grade de capitaine: n° 36, Gayet, du 4e cuirassiers.

Etat-major et recrutement. — Sont inscrits pour officiers d'administration de 1re classe: n° 1, Jacquemin, officier d'administration de 2e classe à Lille.

Gendarmerie. — Sont inscrits pour lieutenants-colonels: n° 9, Conte, de la 1re légion; n° 10, Cacheux, de la 1re légion; — pour chef d'escadron: n° 19, le capitaine Lebas, de la 1re légion.

Officiers classés pour entrer dans la gendarmerie: n° 10, le capitaine Ballet, du 3e génie; n° 19, Fasset, du génie, de Dunkerque; le lieutenant Garnier, du 38e d'infanterie.

NORD

UN VAGABOND MORT DE FROID PRÈS DE VALENCIENNES. — Entre Mauly et Saultain, les douaniers ont découvert le cadavre du sieur Victor Vasseur, 66 ans, journalier, sans domicile fixe, qui a succombé à une congestion occasionnée par le froid.

UNE MORT SUBITE. — Dimanche matin, une octogénaire, Mme Pesez, demeurant à Thumesnil, venait visite à une amie, Mme Maffing, cabaretière, rue du Faisan, 17. Elle pénétrait dans le cabaret lorsqu'elle s'affaissa. La pauvre femme venait de succomber à une affection cardiaque. Le cadavre a été conduit à la Morgue.

SOMME

UN DOMESTIQUE TUÉ A LA CHASSE PAR SON PATRON

M. Augustin Géneau de Lamarlière, fils d'un propriétaire bien connu à Nesles, se trouvait à l'affût pour détruire des fouines qui ravageaient la basse-cour.

S'apercevant qu'il n'avait pas assez de cartouches, il chargea le domestique qui l'accompagnait, Gaston Mile, 19 ans, originaire de Caisne, près de Noyon-les-Mines, d'aller en chercher.

Le jeune homme, en revenant de faire sa course, ne voulut pas déranger son maître et passa derrière un tas de fagots que le chasseur surveillait. Croyant à la présence d'une fouine, M. de Lamarlière fit feu et le domestique, atteint au côté gauche, fut gravement blessé. En dépit de tous les soins, il est mort samedi matin, à cinq heures.

ÉTRENNES UTILES

Faites cadeau d'un **Joli Globe Terrestre** contenant environ deux livres biscuits fin assortis (28 sortes). Valeur du globe seul 5 francs; laissé tout garni pour 3 fr. 75, à l'occasion du nouvel an. Etrenne agréable, utile et instructive pour tous.

Grande Épicerie **F. POTIN** rue Carnot TOURCOING

Gaufres sèches, 45 c. la doz., Fourrées 50 c. le paquet

BELGIQUE

CREATION D'UN INSTITUT D'HYGIENE ET DE MEDECINE EXOTIQUES

Le Roi vient de signer un important arrêté instituant une Commission chargée d'étudier l'organisation d'un institut ou d'une école de médecine et d'hygiène exotiques et d'élaborer un avant-projet à soumettre au gouvernement.

Cette création réalise un vœu émis, il y a trois ans, au Congrès international d'hygiène et de démographie.

L'arrêté royal, publié au *Moniteur*, nomme les membres de la nouvelle Commission qui sera présidée par M. Verviest, président de l'Académie de médecine, professeur à l'Université de Louvain.

FAITS DIVERS. — Joseph Moreau, âgé de 63 ans, portier aux Laminoirs de la Croyère, qui avait été écrasé la semaine dernière, vient de mourir des suites des blessures reçues.

— Samedi soir, vers six heures, un voyageur qui était descendu à contrevoie, à Maltebrugghe-lez-Gand, a été surpris par un train et coupé en deux. On ignore son identité.

— Un ouvrier de Ransart, Léopold Devillers, âgé de 38 ans, marié, père de cinq enfants, a été écrasé sous une pierre au fond du charbonnage de Masses-Diarbois.

ANVERS

L'ACCIDENT DU TOURBILLON DE LA MORT. — *Dénouement fatal.* — Anvers, 30 décembre. — Le mécanicien Meert, qui fut blessé l'autre jour en faisant le « tourbillon de la mort », a succombé, ce soir, à ses blessures. Le malheureux n'a pas repris connaissance. Il est mort en présence de sa femme et de sa sœur.

CHARLEROI

LA FAILLITE DES FORGES D'AISEAU

Cinq millions de passif

Le Tribunal de commerce de Charleroi a prononcé, cette semaine, la faillite des Forges d'Aiseau et désigné les curateurs. D'après des renseignements, le passif s'élèverait à environ cinq millions de francs, dont une hypothèque de un million. L'actif réalisable serait de deux millions. Il reste des créances à recouvrer à l'étranger, notamment dans la République-Argentine et au Vénézuéla. Les liquidateurs s'attendaient si peu au rejet de leur demande en concordat préventif de la faillite qu'ils avaient chargé le notaire Poelaert, de Bruxelles, de procéder à la vente des usines et que l'adjudication préparatoire devait avoir lieu le 10 janvier prochain. Les Forges d'Aiseau avaient été fondées en 1863 et avaient en leur ère de célébrité en remportant de nombreux prix aux expositions.

JEUMONT

FERMETURE DES USINES. — La Direction des Aciéries de Sambre-et-Meuse a fait fermer les établissements samedi soir, en prévenant que le personnel serait repris quand on l'appellerait.

MOUSCRON

SUIS ACHETEUR de vieilles bouteilles à vins et litres. — Prosper Caprès, Mouscron. 16707

LA VIE SPORTIVE

Sports

AU VÉLODROME D'HIVER

Paris, 30 décembre. — (Par dépêche.) — Malgré le froid, un nombreux public assistait à la réunion donnée aujourd'hui au vélodrome d'Hiver, les matches du championnat d'hiver se sont continués avec des alternatives diverses qui ne changent du reste en rien le classement actuel. Poulain, toujours en tête, a toutes les chances de rester vainqueur. Dimanche, Darragon a confirmé sa bonne forme actuelle en enlevant la course de demi-fond à Rôth et à Turpeit; ce dernier a mal couru et n'a décrié les membres partisans que sa dernière course lui avait crée. Voici les résultats techniques:

Prix d'Encouragement (2.000 m.): 1er, Carapezzi; 2e, Tournesour; 3e, Labrousse; 4e, Toussaint.

Prix Mousset (handicap, 2.000 m.): Série de 100 mètres: 1er, Ledoc; 2e, Espheipercoller; 3e, Bence; — Série de 115 mètres: 1er, Labrousse; 2e, Bourmo; 3e, Seigneur; — Série de 130 mètres: 1er, Carapezzi; 2e, Chauvon; 3e, Seigneur; — Série de 415 mètres: 1er, Benion; 2e, Tournadour; 3e, Masoin; — Série de 200 mètres: 1er, Hedipath; 2e, Comes; 3e, Reffisch; — Série de 83 mètres: 1er, Broka; 2e, Ingold; 3e, Hourlier. — Finale: 1er, Carapezzi (120); 2e, Labrousse (145); 3e, Otto Meyer (15). Temps, 2 m. 55 sec.

Championnat d'Hiver. — Premier match: 1er, Doerlinger; 2e, Thuau, à une longueur; — Deuxième match: 1er, Debage; 2e, Duppé, à un quart de roue; — Troisième match: 1er, Doerlinger; 2e, Mayer, à deux longueurs; — Quatrième match: 1er, Otto Meyer; 2e, Delage, à un pneu; — Cinquième match: 1er, Mayer; 2e, Thuau, relevé; — Sixième match: 1er, Poulain; 2e, Doerlinger, à une roue; — Septième match: 1er, Otto Meyer; 2e, Duppé, à une roue; — Huitième match: 1er, Ellegaard; 2e, Vandenborn, à une roue.

Course de primes. — Les primes sont gagnées par Martin, Gewen, Schwab et Gougolin. Prime finale: 1er, Gewen; 2e, Reynolds; 3e, Veron. Temps, 14'31" 2/5.

Prix Cottereau (50 kilomètres avec entraîneurs à motocyclettes): 1er, Darragon, en 46'49"; 2e, Roiff, à sept tours; 3e, Pavent, à quinze tours. Darragon se promène littéralement devant ses concurrents.

ANTIDÉRAPANTS IMPERFORABLES

LE MARQUIS

PERFECTIONNÉS sur enveloppes renforcées

J. Dufour, 30, rue du Château, Roubaix. 13481

CROIX. — *La Pédale du Crédit* rappelle que les lots de la tombola du 8 décembre dernier qui ne seront pas réclamés au 3 janvier, resteront acquis à l'œuvre.

Automobilisme

LES COURS DE CHAUFFEURS DE L'AUTOMOBILE-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Encouragé par le succès des cours gratuits de chauffeurs-mécaniciens d'automobiles organisés l'hiver dernier, le Comité de l'Automobile-Club du Nord de la France a décidé, avec le concours de la municipalité roubaisienne cette fois, de recommencer ces cours qui peuvent rendre tant de services et permettre à de nombreux jeunes gens de trouver des situations déjà très recherchées.

Les cours qui auront lieu deux fois par semaine: le mardi et le vendredi, reprendront le mardi 8 janvier, à huit heures un quart du soir, dans une salle de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, rue de la Gare (entrée par la rue de l'Ermitage), à Roubaix.

Le nombre des élèves admis à suivre les cours étant limité, les demandes écrites, indiquant les références voulues sur les candidats, devront être adressées pour le 1er janvier au plus tard à l'Automobile-Club du Nord de la France, 4, rue de la Gare, à Roubaix, où l'on peut prendre tous renseignements (bureaux ouverts de neuf heures à midi et de deux heures à sept heures du soir).

AUTOMOBILES MORS, DE DION-BOUTON, F.I.A.T.

Seule agence exclusive et directe

AGENCE COMMERCIALE D'AUTOMOBILES DU NORD

Félix DEVOUGE, Directeur

353, Boulevard Gambetta, Tourcoing — Téléph. 1214

Stock exclusif des pneus MICHELIN

pour Roubaix-Tourcoing 12901

Cross-Country

LE CHALLENGE DE LA NEZIERE

Paris, 30 décembre. — (Par dépêche.) — Le cross country annuel, dénommé Challenge de la Nezière, s'est disputé cette après-midi dans les bois de St-Cloud, sur 20 kilomètres. Voici le classement des dix premiers: 1er, Cousin et Doublet, ensemble, en 1 h. 25; 3e, Drouet, à 400 mètres; 4e, David; 5e, Ballon; 6e, Scheffield; 7e, Keyser; 8e, Audiraz; 9e, Carlier; 10e, Fabre. — Classement par clubs: Première catégorie: 1er, Stade Français; non placé: Racing-Club de France, abandonné; — Deuxième catégorie: 1er, Sporting-Club de Vaugirard, 3 points; 2e, Union des Cyclistes de Paris, 8 points; 3e, Chalons, 10 points.

Football-Association

ARCADIANS CONTRE STADE FRANÇAIS

Paris, 30 décembre. — (Par dépêche.) — Le match joué aujourd'hui sur le terrain du Stade à Paris, s'est terminé par la victoire de l'Arcadian Football-Club, battant le Stade Français par quatre buts à trois.

LE CERCLE ATHLETIQUE DE PARIS EN ALLEMAGNE

Paris, 30 décembre. — (Par dépêche.) — Une dépêche survenue au dernier moment a changé toutes les dispositions et le Cercle Athlétique de Paris s'est rendu en Allemagne pour jouer les matches conclus à Carlsruhe. Le C. A. P. s'est fait battre par le Carlsruhe Football-Club par trois buts à un. Le C. A. P. jouera mardi à Pforzheim.

SPORTING-CLUB ROUBAISIEN. — Dimanche, à deux heures et demie, terrain du Sporting-Club Roubaisien, a eu lieu un match comptant pour le Challenge des Indépendants entre la première du Sporting-Club Roubaisien et la seconde du Football-Club Roubaisien. Le Sporting, qui ne comptait que huit hommes, sort vainqueur par trois buts à zéro. — L'équipe seconde du S. C. R. a été battue, par quatre buts à trois, par une équipe mixte de l'U. C. J. G. R., sur le terrain de cette dernière, chaque équipe ne comptant que sept hommes.

Hippisme

COURSES A MARSEILLE

du dimanche, 30 décembre 1906

Marseille, 30 décembre. — (Par dépêche.) — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu dimanche, à Marseille:

Prix du Rouet: 1er, Esquivan, 8.50, pl. 7.50; 2e, Ragusa, 16.00; 3e, Trinquetière, 22.50. — Non placés: Prérrot III, Kargat, Compensation, Eric, Jade II, Garizim, Helyane, Etoupille, Madame Mère, Azkamunia.

Prix de la Corniche: 1er, Souvenir Impérial, 8.00, pl. 7.00; 2e, Grain d'Or, 9.50; 3e, Nivose. — Non placés: Le Capucin, Rowin, Guindal.

Prix du Parc Borély (1er, Millionaire II, 115 gr. pl. [illegible]; 2e, Les Vignes, [illegible]; 3e, [illegible]). — Non placés: Bilbaude, Fausse Alerte, Oubliette, Topola, Gil d'Or, Grand Mal, Balaam.

Prix de la Madrague: 1er, Brelle, [illegible] pl. 920; 2e, Amélie IV, 1.50; 3e, Bali. — Non placés: Honneur, Canal, Société Générale, Ex Lady.

JEUDI, 3 janvier, courses à Marseille.

Combats de coqs

ROUBAIX. — Mardi 1er janvier, à cinq heures, « Au Manchelai », Grande-Rue, 144, 3 de 5 pour 100 francs contre 24. Mesured. [illegible]

Lundi, 31 décembre, à sept heures, chez M. Occan Savary, 34, rue du Tilleul, rendez-vous de la grosse pastie, contre Lemyre. [illegible]

Pour vos **PORTE-MONNAIE, PORTEFEUILLES,** adressez-vous directement à la **FABRIQUE BOYEZ Père, Lille.** 5173-1

ÉTATS-CIVILS

Cantons de Roubaix

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du dimanche 30 décembre. — Léonie Vandercruyssen, glace de la Nation, 37. — Théophile Verhassel, rue Dampierre, 43. — Raymond Baillieux, rue Hilarion-Fremaux, 69. — Georges Renard, rue Rocroi. — Suzanne Allard, rue de Beauvines, 2e cour Ferret, 10. — Henri Crohin, rue du Fontenoy, 177 bis. — Alfred Clément, rue d'Algez, cour Castiau, 2. — Célénie Hoorman, rue Kellermann.

VOYAGES DE NOCES, A. Vander Syp, 76, rue Lefranco, BRUXELLES. Envoi du programme sur demande. 70

Maison FELIX, loueur de voitures de grande remise. Spécialité de landaus, coupés et landaulets pour noces. 114 et 116, rue d'Isly et 65, rue St-Roch. Téléphone 325. 71

Publications de mariages. — Emile Lenart, ourdisseur, rue St-Quentin, 14, et Gabrielle Debosschere, bambrocheuse, rue de Leuze, 20. — Théophile Vandercruyssen, garçon coiffeur, rue Desbonnets, 1, et Hélène Vanhoutte, tricoteuse, rue des Longues-Haies, cour Glorieux, 18. — Clément Mourmier, employé de commerce, rue Archimède, cité Lofield, 12, et Madeleine Caby, bonnetière, rue Archimède, cour Lofield, 26. — Jean Renel, rattacheur, rue des Longues-Haies, cour Clarisse, 7, et Adèle Roussel, soigneuse, rue Guimet, 6. — Alfred Seynaeve, rattacheur, rue d'Anzin, cour Lebrun, 2, et Julie Declercq, bobineuse, rue du Tilleul, cour Ghestemme, 3. — Jules Lefebvre, négociant en tissus, à Douai, et Amélie Manchoulas, sans profession, rue Charles-Quint, 33. — Joseph Dewit, journalier, rue du Fort, cour Parent, 3, et Pauline Dewitte, ménagère, rue du Fort, 104. — Jacques Laurendet, ingénieur des arts et métiers à Cambrai (Aisne), et Désirée Delcourt, sans profession, Grande-Rue, 90. — Paul Kintzoen, mécanicien, rue Maresnes, 15, et Pauline Corsetis, dévideuse, rue Dombasle, 13. — Arthur Beasche, mouleur en fer, rue Daubenton, 68, et Esther Debossere, soigneuse, boulevard de Metz, passage du Beau-Chêne, 6. — Jules Lalitte, employé de commerce, à Wasquehal, et Marie Minnier, repasseuse, rue Pierre, 9. — François Libbrecht, tisserand, rue du Fontenoy, 208, cour Deschacht, 4, et Angèle Floria, soigneuse, rue du Fontenoy, 208, cour Deschacht. — Ferdinand Vanderbeke, tisserand, rue et impasse de la Barbe-d'Or, 44, et Rosalie Schepers, bobineuse, rue de la Barbe-d'Or, 19. — Eugène Thersseen, sans profession, place de la Justice, et Germaine Boussut, sans profession, rue de Valenciennes. — Charles Corriaux, journalier, à Verdun, et Julie Duez, canneuse, à Verdun. — Robert Nédoncel, ingénieur à Sérifontaine (Oise), et Marie Fertier, sans profession, à Acquigny (Eure). — Fleurisse Pédeux, rattacheur, à Tourcoing, et Irma Breyne, journalière, rue Pellart, 167.

MATRAINGNAN, 49, 51, 53, *rue de Sébastopol, Roubaix,* LAINAGES *et* COUPÉS *de luxe* POUR NOCES. *Téléphone* 629. 6581

VOYAGES DE NOCES. — Organisation spéciale recommandée. Agence des Voyages Modernes, 104, Boulevard du Nord, à Bruxelles. 1064

Déclarations de décès. — Flore Vancamberg, 11 mois, rue Larochefoucauld, 78. — Elise Lecomte, 71 ans, ménagère, rue du Grand-Chemin, cour Mullier, 8. — Emma Corsetis, 51 ans, ménagère, rue Maleshcrbes, 12. — Eugénie Laporte, 34 ans, ménagère, rue de France, cour Chevalier, 5. — Joseph Rooy, 43 ans, cordonnier, rue Lafayette, 54. — Angèle Franchomme, 34 ans, ménagère, boulevard de Metz, cour Willem, 7. — Julien Demdauw, 10 jours, rue de Blanchemaille. — Alphonse Schelkens, 62 ans, monteur de chaînes, rue de Blanchemaille. — Auguste Brunin, 54 ans, cocher, rue de Blanchemaille.

Cantons de Tourcoing

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 29 décembre. — Marie-Louise Maffait, rue Nationale, 129. — Louis Cornil, rue Jean-Bart prolongée, 56. — Aline Duthois, rue Achille-Testelin, 966. — Maria Lemahieu, rue du Brun-Pain, maisons Destailleur.

Déclarations de décès. — Barbe Deputydt, 66 ans, ménagère, rue des Trois-Pierres, 257. — François Delbarre, 1 an, rue Nationale, 122. — Hermanie Desmettre, 34 ans, tailleuse, rue Nationale, 122. — Julien Vanreux, 15 mois, rue de Renaix, 43. — Henri Parmentier, 71 ans, fabricant de tapis, rue de l'Abattoir, 39. — Louise Lebrun, 36 ans, chocolatière, rue de la Passerelle, (Blanc-Seau).

CONDITIONNEMENTS

Mouvement de la semaine du 24 au 29 décembre 1906

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX. — Soie, 318 kilos; laine peignée, 230.079 kilos; laine filée, 66.571 kilos; laines diverses et blousses, 14.567 kilos; coton, 31.404 kilos. Total, 342.929 kilos. — Marché à terme, 5.072 kilos; conditionnement, 862 opérations 1/2; titrage, 317 opérations; décreusage, 27 opérations. — Le Directeur, J. Delattre.

VILLE DE ROUBAIX. — Soie, 261 kilos; laine peignée, 254.593 kilos; laine filée, 42.148 kilos; laines diverses et blousses, 15.517 kilos; coton, 33.469 kilos. Total, 376.968 kilos. — Décreusage, 34 opérations 1/2; titrage, 296 opérations. — Le directeur, L. Sipper.

UNE VICTOIRE

C'est vraiment une victoire que vient de remporter le Docteur J. Rédier, de Lille, en découvrant cette merveilleuse liqueur Aigue d'Or qui guérit de façon certaine les maux de dents et les névralgies; c'est une victoire définitive sur cet affreux mal qui a déjà fait couler tant de larmes, qui fait endurer de si longues et si terribles souffrances.

Essayez l'Aigle d'Or, ou bien si vous n'êtes pas confiant, ce qui est permis, écrivez à M. Brunesq, pharmacien à Lille, il vous indiquera de nombreuses personnes qui, ayant été guéries par l'Aigue d'Or pourront vous convaincre. 1088-2

L'un des Gérants: Alfred MESSIAEN.

Imprimerie ALFRED REBOUX, Grande-Rue, 71, Roubaix.

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

Le budget au Sénat

Réunion de la Commission des finances. — Les décisions prises

Paris, 30 décembre. — La commission des finances achève aujourd'hui l'examen de la loi des finances, elle fixera demain les conditions d'équilibre du budget.

En ce qui concerne l'article 14 — émission de titres — elle a accepté le principe posé par la Chambre mais elle a arrêté un nouveau texte.

L'article 19 concernant les assurances contre les incendies est remplacé par le texte suivant.

« En sus de la taxe annuelle créée par la loi du 13 avril 1898, il est établi une taxe nouvelle de 4 francs par million sur le total des capitaux assurés en France par les compagnies ou sociétés d'assurances françaises ou étrangères contre l'incendie. Le droit de timbre et d'enregistrement qui frappe des compagnies ou sociétés françaises d'assurances est augmenté d'un dixième.

» Sont et demeurent exempts de toutes taxes les capitaux assurés aux caisses départementales, aux sociétés d'assurances mutuelles, agricoles, constituées aux termes de la loi du 5 juillet 1900, ainsi que les capitaux réassurés par lesdites caisses et sociétés. »

Le droit de timbre pour les titres étrangers qui est actuellement de 1 pour cent et qui avait été porté par la Chambre à 2 pour cent a été ramené par la Commission à 1,50.

La commission modifiant les articles 23 et suivants de la Chambre, a maintenu pour les vermouths et vins de liqueurs le régime spécial auquel ils sont soumis actuellement mais elle a créé une taxe supplémentaire au volume de 8 fr. par hectolitre sans qu'il soit tenu compte du degré alcoolique en ce qui concerne les absinthes. La commission a accepté en principe la surtaxe de 50 francs par hectolitre d'alcool pur mais elle a modifié dans sa forme l'article 28 voté par la Chambre.

Les dispositions relatives aux absinthes et aux vermouths faisant l'objet d'un rapport annexe.

Les spécialités pharmaceutiques seront frappées d'une taxe graduelle allant de 3 francs à 3 fr. 50 pour cent au lieu de 10 pour cent comme l'avait décidé la Chambre.

Les produits fabriqués par les pharmacies, les sérums préparés par les instituts bactériologiques et reconnus d'utilité publique seront ainsi que les spécialités d'un prix inférieur à 0 fr. 25 exempts de tous droits.

La réduction à 3 francs de la taxe sur les vélocipèdes est acceptée.

La Commission a également adopté l'article 46 voté par la Chambre relatif au tarif du transport postal des imprimés, mais elle en a repoussé le dernier paragraphe qui portait à 500 gr. le poids des échantillons pouvant être expédiés par la poste.

L'article 79 diminution du traitement, est repoussé. L'article 84, libération des soutiens de famille, 6 ½ ces effectifs est accepté, mais l'article suivant qui tendait à favoriser les ouvriers agricoles est repoussé.

Enfin la Commission a ramené de 800.000 francs à 600.000 la charge annuelle imposée au Trésor pour l'ensemble des lignes de chemins de fer et tramways d'intérêt local de chaque département.

Les promotions dans la Légion d'honneur

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Paris, 30 décembre. — Sont promus ou nommés dans l'ord